



\* EURO BSCG 300 - RCS MANTERRE 780 443 707 - Crédits photos : F. Decaire/Région Basse-Normandie - D. Schier - IMPRIMERIE SUR PAPIER RECYCLÉ

Région Basse-Normandie - NOVEMBRE 2008

Avec la Région, l'avenir prend de l'avance

Abbaye-aux-Dames  
Place Reine Mathilde - BP 523  
14035 CAEN Cedex  
Tél. : 02 31 06 98 98  
Fax : 02 31 06 95 95  
courrier@crbn.fr



[www.region-basse-normandie.fr](http://www.region-basse-normandie.fr)

## Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) de la Basse-Normandie



Édité par la Région Basse-Normandie / [www.region-basse-normandie.fr](http://www.region-basse-normandie.fr)



## « LA BASSE-NORMANDIE EN MOUVEMENT »

c'est ce qu'illustre le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), adopté le 14 décembre 2007.

Le SRADT dessine l'avenir de la Basse-Normandie à l'horizon 2025 en proposant de relever quatre défis majeurs : l'attractivité auprès des jeunes, le rééquilibrage des territoires, le développement durable et l'ouverture sur les autres régions et le monde.

L'élaboration du SRADT a fait l'objet d'une large concertation régionale, associant l'ensemble des acteurs bas-normands de l'aménagement du territoire ainsi que le grand public. Ce fut l'occasion de dresser un inventaire complet des faiblesses mais aussi et surtout des atouts de notre territoire. La Basse-Normandie possède, en effet, de nombreux leviers sur lesquels s'appuyer pour renforcer sa compétitivité.

Ainsi, le SRADT propose, autour de trois grands axes stratégiques que sont « La conquête de la valeur ajoutée », « Être et Bien-être en Basse-Normandie » et « Terre et Mer d'Europe », la mise en œuvre de douze chantiers d'aménagement du territoire.

Le SRADT constitue un cadre de référence pour conduire l'action publique sur les 20 ans à venir. C'est ensemble qu'il nous appartient de le mettre en œuvre, d'en adapter les contours en fonction de nos réalités quotidiennes afin de bâtir une Basse-Normandie plus solidaire, plus innovante et respectueuse du développement durable.

**Laurent BEAUVAIS**  
Président de la Région Basse-Normandie

## Une ambition régionale

**Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) doit être un levier pour construire une Basse-Normandie nouvelle : celle de 2025. Cette ambition pour la Basse-Normandie doit tout d'abord se fonder sur une vision juste du territoire en intégrant ses atouts et ses faiblesses. Elle doit donc se construire à partir d'un nouveau regard sur la région, afin d'identifier les opportunités réelles dont elle dispose. Ainsi, quatre défis sont proposés pour construire ensemble « ce projet d'avance » pour la Basse-Normandie de 2025.**

### 1<sup>er</sup> DÉFI :

#### L'attractivité auprès des jeunes

La Basse-Normandie est aujourd'hui la région la plus touchée par le départ des jeunes. Entre 1999 et 2004 près de 2% des 20 - 29 ans ont quitté le territoire chaque année.

Le défi de la jeunesse constitue à la fois un objectif à atteindre et un indicateur de résultat. Les jeunes émigrent pour leurs études pour trouver du travail ou parce qu'ils ne rencontrent pas ici en Basse-Normandie des conditions de vie adaptées à leurs attentes.

En augmentant le niveau de qualification, en favorisant l'emploi de qualité et en développant une offre de logements adaptée, accompagnée d'une stimulation de la vitalité culturelle et associative, le territoire bas-normand deviendra attractif auprès des jeunes.

**Avec le projet pour la Basse-Normandie évoqué dans le SRADT, l'objectif fixé est de renverser la tendance démographique pour équilibrer le solde migratoire des jeunes à l'horizon 2025.**

### 2<sup>e</sup> DÉFI :

#### L'équilibre entre les territoires ou « notre rapport à l'espace »

Pour construire un équilibre, la Basse-Normandie doit s'appuyer sur son maillage de bourgs et de villes moyennes qu'elle doit préserver. Le développement des services publics et au public est ainsi nécessaire pour répondre aux attentes des habitants que ce soit en matière culturelle et de loisirs ou encore de technologies de l'information et de la communication. Parallèlement, les échanges entre les villes structurantes et le monde rural environnant devront être renforcés afin de promouvoir une nouvelle solidarité ville-campagne.

**Enfin, la visibilité et la reconnaissance de l'agglomération caennaise à l'échelle européenne doit s'inscrire dans une dynamique structurante visant à créer des synergies autour de Caen, Rouen et Le Havre. Ce « tripôle » doit constituer le moteur du développement des deux régions normandes.**



## Les grands objectifs

### 3<sup>e</sup> DÉFI :

#### Le développement durable ou « notre rapport au temps »

Le rendez-vous majeur de ce début de siècle est celui du développement durable qui pose la question de la transmission de l'héritage que nous laisserons.

C'est à la fois un enjeu environnemental, au travers de la lutte contre le réchauffement climatique et un enjeu économique et social, qui consiste à se préparer à la fin de l'ère de l'énergie bon marché. Demain, certaines régions auront su anticiper cette nouvelle donne : elles seront « plus robustes » face à l'augmentation prévisible du prix du pétrole.

**La Basse-Normandie doit faire partie des régions qui anticipent et contribuent à préserver la planète tout en agissant pour l'emploi des Bas-Normands.**

### 4<sup>e</sup> DÉFI :

#### L'ouverture ou « notre rapport aux autres et au monde »

La Basse-Normandie est dans un double paradoxe : elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée mais manque d'ouverture sur le monde ; elle porte la notoriété du nom « Normandie » mais manque parfois de lisibilité car son image est souvent associée à des marques du passé plus qu'à la modernité.

Dans les vingt ans à venir, l'une des ambitions majeures de la Basse-Normandie est de réussir son intégration au sein de l'espace européen et d'être reconnue, par ses partenaires, comme une région « pivot » de l'Arc Manche et de l'Arc Atlantique en Europe.

Les liens devront être renforcés également avec les pays en voie de développement par les démarches solidaires de coopérations décentralisées. Les relations avec les régions limitrophes devront enfin être plus actives compte tenu de leurs nombreux enjeux communs.

**La stratégie proposée à la Basse-Normandie pour les 20 prochaines années s'articule autour de trois axes prioritaires que sont « La conquête de la valeur ajoutée », « Être et Bien-être en Basse-Normandie » et « Terre et Mer d'Europe ».**

### 1<sup>er</sup> AXE :

#### « A la conquête de la valeur ajoutée »

**Il s'agit d'investir dans l'économie de l'intelligence et de la connaissance, de créer des synergies entre les sphères de l'entreprise, de la recherche et de l'enseignement supérieur pour construire un développement économique durable et compétitif. Cette stratégie vise le développement de véritables filières économiques et s'appuie sur les « savoir-faire » et les excellences bas-normandes. La recherche et l'innovation sont ainsi les deux vecteurs majeurs du développement à long terme et de l'insertion de la Basse-Normandie dans l'économie mondiale. Ils permettront de structurer les secteurs économiques porteurs d'avenir.**

La Basse-Normandie veut maintenir son identité de terre d'emplois industriels permettant de préserver et de développer des savoir-faire recherchés et d'offrir des emplois pérennes. Il s'agit d'engager une politique volontariste de développement industriel basée sur les filières d'excellence existantes. En matière agro-alimentaire, première filière bas-normande en terme d'emplois, la région ne possède pas la taille critique pour prétendre seule à la mise en place d'un pôle de compétitivité sur son sol et faire bénéficier ses entreprises de sa dynamique d'entraînement. L'enjeu est donc de miser vers un rapprochement en direction des régions de l'Ouest dans chacun des secteurs d'excellence (viande, lait, produits de la mer...). Ainsi, la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et la Basse-Normandie pourraient devenir le bassin agroalimentaire leader en Europe.

La Basse-Normandie doit aussi combler son déficit en matière de création d'activités dans les domaines innovants qui constitueront demain sa base économique. La pérennisation du tissu économique de proximité passe donc par un soutien et une irrigation de l'innovation sur l'ensemble du territoire mais aussi par le développement de la création /

reprise / transmission d'entreprises, le remplacement de la génération d'entrepreneurs issue du « Baby boom » constituant un défi majeur.

Le pari de la qualification doit aussi être fait, tant en accroissant le rayonnement et l'attractivité de l'enseignement supérieur bas-normand qu'en développant une démarche particulière dans le domaine de la formation professionnelle : promouvoir l'ambition éducative et l'égalité des chances, accompagner dans un même mouvement la modernisation des secteurs économiques et des entreprises, en contribuant à la mise en place de formations qui répondent aux évolutions techniques et aux besoins organisationnels des entreprises, donner une réalité à l'exercice du droit individuel à la formation.

L'ambition régionale est enfin de faire de la Basse-Normandie dans les 10 ans à venir, l'une des régions les plus en pointe en matière de services numériques à la fois aux entreprises par l'aménagement de zones d'activités numériques, aux particuliers avec le déploiement de l'administration numérique, de la formation ouverte à distance et de la télésanté, et aux élèves avec la constitution d'espaces numériques de travail.

### 2<sup>e</sup> AXE :

#### « Être et Bien-être en Basse-Normandie »

**L'objectif de la Région est d'améliorer la qualité de vie et la solidarité entre les territoires en offrant des services modernes et accessibles à tous, et en veillant à préserver le cadre de vie par une protection et une valorisation du patrimoine et de l'environnement.**

**La solidarité avec les générations futures devra être assurée par une préservation de l'environnement et par la lutte contre le changement climatique. Elle se traduira par une meilleure formation et éducation à l'éco-citoyenneté.**

Par ailleurs, afin de lutter contre la menace du réchauffement climatique combinée à une consommation d'énergie mieux maîtrisée, il est préconisé de limiter l'étalement urbain grâce à une densification raisonnée en particulier autour des points nodaux de transports en commun et un redéploiement des emplois et des services à proximité des zones d'habitat. Une attention toute particulière devra être portée sur le développement d'une politique foncière forte, cohérente et maîtrisée permettant de préserver pour les années à venir les capacités de développement et d'aménagement.

L'offre de service public doit par ailleurs constituer l'armature de développement des services à la population et contribuer à renforcer le maillage territorial que ce soit en milieu rural fragilisé, urbain sensible, ou en reconversion. Le développement d'une stratégie globale en faveur des services pourra être un levier d'aménagement pour le maintien des populations sur les territoires.

La culture et les loisirs devront être accessibles au plus grand nombre en privilégiant un principe de répartition équilibrée sur le territoire. Encourager la pratique artistique et sportive et soutenir la création seront aussi des objectifs pour développer une politique culturelle ambitieuse.

### 3<sup>e</sup> AXE :

#### « Terre et Mer d'Europe »

**Porte d'accès au Bassin parisien, ouverte à l'Ouest et au Nord sur la mer la plus fréquentée du monde et sur le monde anglo-saxon, la Basse-Normandie bénéficie d'une notoriété enviée par beaucoup d'autres régions ainsi que d'un capital de sympathie hérité de l'histoire. Pour faire fructifier ces incontestables atouts, la Région a choisi de relever le défi de l'ouverture aux grands flux internationaux.**

Le renforcement des connexions de la Région aux grands corridors européens permettra d'assurer la bonne insertion des principaux bassins d'emplois aux grands axes de développement (aériens, routiers, ferroviaires et maritimes).

Pour tirer profit de la situation maritime privilégiée de la Basse-Normandie, il s'agira de développer les activités portuaires afin de faire de la Basse-Normandie une porte d'entrée maritime.

Cette stratégie s'articulera autour de quatre axes :

- le **développement des ports dans le cadre d'une gestion intégrée à l'échelle de la Basse-Normandie et coopérative à l'échelle Normande ;**
- le **renforcement de la sécurité maritime avec la création d'un pôle à Cherbourg dédié à l'entité Manche ;**
- la **structuration à l'échelle Normande de l'hinterland des ports normands ;**
- enfin, le **développement de l'activité nautisme/plaisance dans un objectif de structuration de filière.**

La Basse-Normandie doit par ailleurs s'ouvrir davantage sur le monde, par le développement du tourisme couplé à une plus forte présence sur les marchés étrangers et à une promotion des démarches de coopérations à l'égard des régions limitrophes et européennes.

Il est indispensable de favoriser la mobilité des jeunes, en améliorant les exportations bas-normandes et en développant les coopérations institutionnelles avec d'autres régions européennes ou du monde.

En outre, le renforcement et la promotion de l'attractivité des territoires bas-normands passe par l'ouverture interrégionale, européenne et internationale de la Basse-Normandie, en favorisant l'organisation d'opérations collectives, les démarches de filières ou l'accompagnement des entreprises à l'export.

Les coopérations institutionnelles s'orienteront dans trois directions :

- **au plan national, en privilégiant la relation avec la Haute-Normandie ainsi qu'avec la Bretagne ;**
- **à l'échelle européenne, en jouant la carte des relations naturelles avec la Grande-Bretagne ainsi qu'avec les régions de l'Arc Manche et de l'Arc Atlantique ;**
- **au plan mondial, en renforçant la présence de la Basse-Normandie dans les régions majeures du monde de la Chine à Madagascar en passant par la Macédoine ou dans les régions historiquement liées à la Basse-Normandie (Sicile, Québec, etc.).**

## 12 chantiers pour faire bouger la région

**Les 12 grands chantiers constituent la déclinaison opérationnelle de la stratégie à 20 ans en proposant un faisceau cohérent d'objectifs à atteindre dans les 10 ans à venir. Ces chantiers préconisent des stratégies propres à chaque type d'espaces (villes moyennes, espaces ruraux et littoral...) en identifiant des publics « prioritaires » (jeunes, personnes âgées et personnes en situation précaire...), l'ambition majeure étant d'activer tous les leviers possibles pour rendre la région attractive.**

### CHANTIER N° 1 :

#### Anticiper les mutations économiques

La Basse-Normandie possède une économie « agro-industrielle », dominée par des productions à faible valeur ajoutée. Le tissu, surtout composé de PME-PMI traditionnelles, est très exposé à la concurrence mondiale. Jusqu'à présent, l'industrie bas-normande a plutôt mieux résisté qu'ailleurs en raison du dynamisme de ses entreprises. Mais les restructurations de nombreuses filières semblent aujourd'hui affecter plus durement la région.

L'avenir de la Basse-Normandie repose sur sa capacité à surmonter ses fragilités et à valoriser ses filières d'excellence (agriculture, agro-alimentaire, automobile, technologies de l'information et de la communication, nucléaire, tourisme...). L'organisation de ces filières s'impose afin d'améliorer l'attractivité des territoires. La création d'outils de veille spécifiques permettra d'être plus réactifs et de redéployer l'économie vers des activités porteuses d'emplois.

### CHANTIER N° 2 :

#### Financer davantage la recherche

La recherche occupe globalement une place limitée dans l'économie. Le dynamisme de la recherche publique (présence d'établissements d'envergure internationale : GANIL, CYCERON, etc.) masquant un déficit dans la sphère de la recherche privée.

La Basse-Normandie consacre uniquement 1 % de son PIB à la Recherche et au Développement (R&D). Or aujourd'hui, la pérennisation des PME-PMI et la croissance reposent sur la capacité des entreprises à innover. La Région s'est engagée à consacrer 5% de son budget à la R&D d'ici 2010.

Dans les dix ans à venir, il faut renforcer la capacité de la recherche bas-normande pour accroître son rayonnement au niveau mondial, et soutenir l'innovation sur l'ensemble du territoire régional. Des actions seront engagées pour favoriser les transferts de technologies, faire émerger des pôles d'innovation et assurer un meilleur lien entre la recherche publique, la formation supérieure et le tissu économique.



### CHANTIER N° 3 : Donner à Caen une visibilité européenne

Caen, 200 000 habitants, est au 31<sup>e</sup> rang des agglomérations françaises, très en retrait par rapport aux autres capitales régionales du Grand Ouest. Son aire urbaine se situe en revanche au 21<sup>e</sup> rang national en raison de l'étalement urbain autour de la capitale régionale.

Malgré son dynamisme culturel, son haut niveau scientifique et technologique et sa richesse patrimoniale, Caen est assez peu visible en France et en Europe, en raison d'une économie trop tournée sur elle-même.

Caen se hissera parmi les villes européennes les plus dynamiques en renforçant son accessibilité, son rayonnement et son attractivité et en coopération avec Rouen et Le Havre pour constituer une véritable Métropole Normande.

La ville devra renforcer sa fonction de capitale régionale pour générer un véritable effet d'entraînement sur l'ensemble de la région. Elle devra repenser son aménagement urbain afin de limiter l'extension périurbaine dans une logique de développement durable.

### CHANTIER N° 4 : Renforcer les villes moyennes et les pôles structurants

La Basse-Normandie est parsemée de bourgs et de petites villes qui favorisent, par leur forte densité, une offre et un accès rapide aux commerces et services à la population. Sur le plan démographique, ces pôles structurants ont permis aux campagnes bas-normandes de mieux résister qu'ailleurs.

Le maillage urbain repose, lui, sur un ensemble de villes moyennes. Or, aujourd'hui, l'affaiblissement de leur tissu industriel et leur « masse critique » insuffisante fragilisent leur économie et limitent leur capacité à attirer des activités et des emplois à haute valeur ajoutée.

L'avenir de la Basse-Normandie repose beaucoup sur le dynamisme de ces villes moyennes à taille humaine. Il convient donc de les renforcer en valorisant leur potentiel afin de constituer de véritables pôles d'excellence locaux.

L'amélioration de l'offre de services aux habitants, notamment sur le plan éducatif et culturel, et la poursuite du désenclavement des territoires sur lesquels elles rayonnent, y contribuera également.

### CHANTIER N° 5 : Inventer de nouvelles solidarités

La fragilisation de l'économie, dans un contexte de mondialisation, entraîne une forte progression de la précarité professionnelle et financière. Aujourd'hui, 13 % de la population régionale, âgée de moins de 65 ans, vit en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau moyen de revenus est ici parmi les plus faibles de France.

Comparée aux autres régions, la Basse-Normandie ne semble pas cependant confrontée à de lourds handicaps sociaux. La population vivant dans les quartiers sensibles est relativement peu nombreuse, mais elle est particulièrement exposée au chômage.

De nouvelles formes de solidarité devront être inventées dans les années à venir pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Trois axes principaux ont été définis : renforcer l'égalité des chances devant la formation, l'emploi et la culture ; soutenir l'économie sociale et solidaire ; assurer un meilleur équilibre entre les territoires en matière de logements et de services.

### CHANTIER N° 6 : Dynamiser le monde rural

La Basse-Normandie est une région rurale de tradition agricole, spécialisée dans l'élevage, avant d'être une puissante filière agroalimentaire diversifiée. Ses terroirs et les produits alimentaires de qualité sont mondialement reconnus. Mais les effectifs agricoles ne cessent de diminuer et des incertitudes pèsent sur l'avenir de la profession du fait des nouvelles orientations internationales. Les campagnes bas-normandes bénéficient également d'un fort tissu de PME-PMI aujourd'hui fragilisé par la concurrence mondiale et les difficultés à trouver des repreneurs.

L'étalement urbain, l'arrivée de nouvelles populations, le tourisme et les résidences secondaires contribuent à redynamiser certaines parties du territoire dont l'attractivité permet des opportunités d'accueil.

Pour dynamiser l'espace rural, il convient aussi de valoriser toutes les composantes de l'économie, d'améliorer la qualité de vie dans les différents territoires ruraux.

### CHANTIER N° 7 : Développer les services pour les juniors

L'arrivée à la retraite des générations du « baby-boom » va entraîner un fort vieillissement de la population d'ici 2015. Le départ des jeunes et l'installation de retraités en Basse-Normandie, en particulier sur le littoral et en milieu rural, accentuent ce phénomène qui s'accompagne d'une forte progression du nombre de personnes dépendantes. Les départs en retraite risquent, par ailleurs, de créer des tensions sur l'emploi et la reprise d'entreprises.

L'accompagnement du vieillissement de la population est à la fois un défi et un atout pour dynamiser l'économie des territoires. Il importe donc de développer et de diversifier l'offre de logements et d'hébergements collectifs pour personnes âgées, de garantir un niveau de services adaptés à leurs besoins, tout en veillant à l'insertion sociale et professionnelle des plus âgés.

### CHANTIER N° 8 : Préparer la nouvelle donne énergétique

L'enjeu mondial du réchauffement climatique et la raréfaction des énergies fossiles incitent la Basse-Normandie à anticiper les conséquences du renchérissement du coût de l'énergie en proposant un aménagement du territoire original pour demain.

L'un des principaux leviers de réduction des dépenses énergétiques vise à limiter l'emprise urbaine en densifiant les espaces urbains, notamment autour des gares, et en proposant une répartition plus équilibrée des emplois, des services et des logements sur le territoire, tout en favorisant les transports publics. En matière de transports de marchandises, le train offre une alternative prometteuse à la route en privilégiant le fret ferroviaire. La réduction de la facture énergétique passe également par la promotion des énergies renouvelables, mais le premier gisement d'énergie se trouve dans les économies d'énergie, ce qui suppose à la fois de rénover le patrimoine existant et de construire des logements et des bâtiments qui tirent au maximum parti de leur environnement pour assurer le confort thermique de leurs occupants.



### CHANTIER N° 9 : Attirer et retenir les jeunes

La Basse-Normandie est la région la plus touchée par le départ des jeunes de 20 à 29 ans, après la Bourgogne. L'émigration des jeunes bas-normands est liée en partie à une offre de formation limitée, à une faible attractivité de l'offre de l'enseignement supérieur et surtout au faible dynamisme du marché du travail. Le maillage urbain, basé essentiellement sur un réseau de villes de taille moyenne, limite par ailleurs la capacité d'insertion des jeunes sur le territoire, d'où un départ massif des jeunes diplômés vers les grandes métropoles françaises.

Le départ des jeunes est la nouvelle forme d'exode rural. Pour attirer des jeunes et infléchir durablement les flux migratoires, il importe de faire de la Basse-Normandie un territoire d'excellence en matière d'enseignement et de formation et d'améliorer la qualité de vie des jeunes par une offre de logements, de loisirs et de services adaptée à leurs besoins sur tout le territoire. Renforcer l'attractivité suppose par ailleurs une amélioration de l'image de la région auprès des jeunes, à la fois sur le plan culturel et touristique.



### CHANTIER N° 10 : Valoriser le littoral

Avec une façade maritime longue de 470 kms, la mer occupe une place majeure en Basse-Normandie et constitue un véritable potentiel de développement. Les retombées économiques sont considérables, car les activités sont très diversifiées : pêche, coquillages, industrie du poisson, transport maritime, activités portuaires, construction navale, tourisme, plaisance, etc.).

Il convient de dynamiser l'ensemble de la vie littorale et faire face aux incertitudes pesant sur certaines activités. La création d'une véritable porte d'entrée maritime et le développement des hinterlands\* portuaires permettraient de promouvoir les activités logistiques au sein de la région.

Soumis à d'importants conflits d'usage, le littoral doit parallèlement faire l'objet d'une gestion intégrée des zones côtières pour éviter que l'urbanisation, le tourisme et le développement économique ne viennent altérer durablement ses richesses naturelles.

### CHANTIER N° 11 : Coopérer avec les régions voisines

Quand on interroge les acteurs locaux sur les mentalités et les comportements des Bas-Normands, beaucoup parlent d'individualisme et des difficultés à monter des projets communs. Cette attitude générale concernerait en particulier les acteurs publics et les entreprises.

Le développement du travail en réseau développera des synergies sur des projets communs, tout comme des coopérations avec l'Île-de-France, les régions limitrophes et les grands ensembles territoriaux (Arc Manche...).

Les coopérations avec la Haute-Normandie seront privilégiées en raison des liens historiques qui unissent les deux régions et des intérêts communs qu'elles partagent. Les relations avec les régions voisines seront aussi renforcées, en particulier avec l'Île-de-France où sont reliés les réseaux de communication européens.

### CHANTIER N° 12 : S'ouvrir au monde

A proximité de l'Île-de-France, de la Grande-Bretagne et de la mer la plus fréquentée au monde, la Basse-Normandie bénéficie d'une position géographique privilégiée au sein de l'Europe du Nord-Ouest. Le nom « Normandie » a une renommée mondiale.

Les retombées économiques restent pour autant limitées. La région, peu présente sur les marchés extérieurs, se situe plutôt en marge des grands flux européens et attire peu les capitaux étrangers.

La Basse-Normandie doit s'ouvrir davantage sur l'extérieur, en particulier, avec les régions du monde les plus dynamiques et celles avec lesquelles elle entretient des liens historiques.

Par solidarité, son regard doit se tourner vers les territoires en développement. L'ambition est d'en faire le trait d'union entre l'Arc Manche et l'Arc Atlantique, tout en renforçant sa notoriété au delà des frontières régionales.

\*Cf. glossaire à l'intérieur du CD.

